



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 29895

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la progression des cancers de la peau constatés par une augmentation du nombre des mélanomes, et notamment parmi les enfants. Il lui demande si des mesures sont envisagées pour lutter contre cette affection et en particulier développer les moyens de protection face aux rayons du soleil.

Texte de la réponse

Les campagnes et actions de prévention des cancers de la peau mises en oeuvre ciblent principalement les parents de jeunes enfants. En effet les enfants représentent une population particulièrement vulnérable. En outre, c'est dans la petite enfance que se prennent les habitudes comportementales, d'où le choix de la cible et de l'importance du message délivré. Chaque année des campagnes de communication sont menées pour sensibiliser les Français au risque lié à l'exposition solaire et les aider à adopter les mesures de protection. En 2003, l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a lancé les premières campagnes d'envergure nationales (campagnes radio + dépliant grand public) qui visaient à alerter sur les risques cutanés et oculaires. En 2004, l'institut national du cancer (INCa) a lancé une communication davantage axée sur la protection des enfants (affichage, TV, etc.). À partir de 2006, la stratégie s'est orientée vers des mesures générales de protection vis-à-vis de l'exposition au soleil, par la diffusion de cinq pictogrammes (soleil, mode d'emploi). Cette stratégie a aussi privilégié une approche de proximité (tournée des plages, partenariat réseau-ville-santé de l'Organisation mondiale de la santé, OMS) et l'élaboration de partenariats par la création d'un cercle de prévention solaire associant des partenaires privés (fabricants de crèmes solaires, marques de vêtements pour enfants, grande distribution, pharmaciens, etc.), tout en conservant une information au niveau national. La communication s'est accompagnée de recommandations de l'agence française de sécurité sanitaires des produits de santé (AFSSAPS) en matière de choix des produits de protection solaire et de l'information par Météo-France des index UV selon les régions et l'été selon les plages. Des études sur la connaissance des risques liés à l'exposition solaire et sur les comportements sont menées régulièrement par l'INPES et par l'INCa. Il est encore trop tôt pour observer l'impact de la prévention primaire (diminution de l'exposition aux ultraviolets) sur les données épidémiologiques.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29895

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2008, page 7277

Réponse publiée le : 30 décembre 2008, page 11365